



LE REFUS DE SOINS EN MILIEU PSYCHIATRIQUE ET DANS L'YONNE

Jeudi 20 octobre 2016 à 14h

**Amphithéâtre
du Conseil
Départemental
AUXERRE**

16-18 Bd de la Marne
89000 AUXERRE

(entrée parking face
au Buffalo grill)

**Entrée libre
sur
inscription**



Ouverture par Mr Yves BUZENS, Directeur du CHSY

14 h à 17 h :

Me Affida ACHMAOUI, *Docteur en droit de la Santé, Avocate, professeur de Sciences Médico-sociales et droit de la Santé.*

- Principe d'inviolabilité du corps humain
- La qualité de l'information médicale
- Le droit au soin et le droit au refus de soin

17h30 à 19 h30 :

Alain DUPRE, *Directeur des Soins du Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne.*

- La prise en charge au CHSY
- Le circuit des hospitalisations sous contraintes



Formation agréée DPC pour les Médecins et les Paramédicaux.

Démarches à faire maximum 6 jours après la formation :

- Créer et remplir votre profil en ligne sur www.mondpc.fr
- S'inscrire à notre programme de formation DPC (**n°54241600003**)



NOM : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Fonction : _____

N°RPPS : _____

Tél : _____ Mail : _____

Formation gratuite - Inscription avant le 11 octobre 2016

RSMY - 4, avenue Pierre-Scherrer - 89000 AUXERRE
03.86.94.39.90 - Fax 03.86.94.39.91 – courriel : rsmly@chs-yonne.fr